



La biodiversité en ville

La protection de la nature ne peut plus se concevoir de nos jours à travers le seul prisme de la nature dite « remarquable ». S'il est évidemment nécessaire de renforcer la conservation des sites « phares », la protection d'un tissu conjonctif fonctionnel entre ces espaces est une impérieuse nécessité. Dans un pays comme la France, ce tissu est essentiellement constitué d'espaces forestiers et surtout d'espaces agricoles. Mais ce serait commettre une grave erreur que de négliger les espaces urbains surtout au moment où la réflexion sur la mise en place d'une trame verte et bleue bat son plein.

La nature en ville s'exprime souvent au travers d'espaces verts dont l'objectif premier est de fournir des lieux de détente aux citoyens. Dans cette optique, les gestionnaires de ces espaces privilégient souvent une gestion fonctionnelle qui ne permet pas l'expression d'une biodiversité minimale. Or, il s'avère qu'une gestion adaptée, qu'il est couramment convenu d'appeler aujourd'hui « différenciée », est susceptible d'offrir des aménités équivalentes et souvent supérieures aux visiteurs qui fréquentent ces espaces qui n'ont parfois de vert que la couleur ! C'est ainsi que de nombreuses collectivités commencent à mettre en application des mesures de gestion dont les résultats permettent de révéler les potentialités parfois tout à fait étonnantes de ces espaces.

Sans prétendre à l'innovation, le guide que vous avez entre les mains vise à synthétiser les principes de la gestion différenciée et à en mutualiser les techniques de mises en œuvre et les résultats potentiels. Il s'adresse non seulement aux décideurs mais peut être et surtout aux agents de terrains qui seront chargés de la mise en place des pratiques conseillées dans ce guide. En effet, ils doivent être convaincus que le jugement porté sur leur travail doit évoluer et que sa qualité ne sera plus jugée uniquement sur la « propreté » et « l'esthétique », mais aussi sur la capacité des espaces dont ils ont la charge à abriter une faune et une flore riches, parfois rares, sans pour cela obérer l'agrément procuré par leur fréquentation.

Jean-Philippe Sibley
Président de l'ANVL